

SOMMAIRE

EDITO - les élections européennes de 2014 2

ENTRETIEN - Denis Redonnet sur la place des
PME dans l'accord de commerce UE/USA 3

ACTUALITES ET DERNIERES NOUVELLES 5

[Les données statistiques du 7^{ème} PCRD disponibles pour mieux définir la position et les performances françaises](#) 5

[Les JTI adoptées par le Parlement européen](#) 6

[L'initiative citoyenne européenne « One of Us » pourrait limiter la recherche sur les cellules souches](#) 7

APPEL A PROJETS, CONCOURS, CONSULTATIONS 8

[Consultation sur la santé mobile jusqu'au 3 juillet](#) 8

[Consultation sur le Traité transatlantique de commerce et d'investissement jusqu'au 6 juillet](#) 8

[Consultation sur la Stratégie Europe 2020 jusqu'au 31 octobre](#) 8

AFFAIRES A SUIVRE 9

Publication réalisée par
l'équipe EEN de
l'Agence Régionale pour
l'Innovation et
l'Internationalisation
des Entreprises de PACA

Représentant de l'ARII à
Bruxelles, Victor Roulet:
[roulet@mediterranee-
technologies.com](mailto:roulet@mediterranee-technologies.com)



L'Europe à la portée de votre entreprise.

france
méditerranée

Région



Provence
Alpes
Côte d'Azur



Le réseau des professionnels
publics et parapublics de l'accompagnement de
l'innovation en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

1

www.pacainnovation.com

EDITO - les élections européennes de 2014

Au soir du 25 mai, nous connaissons le nouveau visage du Parlement européen. D'après les derniers sondages, ce visage ne sera pas très pro-européen et cette élection sera certainement marquée par un taux d'abstention record.

Les différents partis ont déjà sélectionné leur tête de liste. Le Parti Populaire Européen (PPE) qui est actuellement le mieux représenté au Parlement européen a ainsi choisi Jean-Claude Juncker, l'ancien Premier ministre luxembourgeois. Celui-ci prône l'achèvement du marché intérieur comme solution à la crise. Le Français Michel Barnier était également en lice mais il s'est fait éliminé lors d'un Congrès du PPE à Dublin début mars. Le candidat S&D (Alliance des Socialistes et Démocrates) sera l'Allemand Martin Schulz, Président du Parlement européen. Sa candidature a été formellement validée la 1^{er} mars dernier. Martin Schulz souhaite l'instauration d'un SMIC européen proportionnel à chaque salaire moyen national et refuse l'austérité. L'Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe (ALDE) qui regroupe les partis centristes, a préféré l'ancien Premier ministre belge Guy Verhofstadt à l'actuel Commissaire finlandais aux Affaires économiques et financières, Olli Rehn, jugé trop libéral. Via un système de primaires ce sont José Bové et l'Allemande Franziska Keller qui ont été désignés comme tête de liste pour le groupe des Verts. Enfin, le candidat de la Gauche européenne sera le Grec Alexis Tsipras.



Jean-Claude Juncker et Martin Schulz, les deux principaux candidats pour le poste de Président de la Commission européenne

Pourquoi des têtes de liste? Avec le Traité de Lisbonne, les Chefs d'Etat et de gouvernement qui siègent au Conseil européen, devront choisir le prochain Président de la Commission au sein de la nouvelle majorité parlementaire. Les têtes de liste sont donc les candidats tout désignés pour ce poste tant convoité. Ainsi, si les socialistes et démocrates remportent suffisamment de sièges, le prochain Président de la Commission pourrait être Martin Schulz. Il en va de même pour Jean-Claude Juncker si le PPE gagne les élections.

La réalité pourrait toutefois se montrer plus complexe. Rien n'oblige les membres du Conseil européen à sélectionner la tête de liste du parti vainqueur. Il sera possible de désigner un autre membre de ce parti. Mais cela reviendrait à bafouer un des éléments clés de la campagne et à renforcer la défiance. Osons espérer que nos dirigeants fassent un choix réfléchi et prenant en compte les intérêts de l'Union à long terme.

Victor Roulet
EEN France Méditerranée

ENTRETIEN AVEC DENIS REDONNET, CHEF DE L'UNITÉ STRATEGIE COMMERCIALE A LA DG COMMERCE

Denis Redonnet est le chef de l'unité Stratégie commerciale à la Direction Générale pour le Commerce de la Commission européenne. Il est notamment en charge des négociations pour le chapitre PME du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement.

Quels sont les avantages du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) de manière générale et plus particulièrement pour les PME ?

L'idée principale de cet accord est de renforcer la relation transatlantique. L'Union européenne et les Etats-Unis vont essayer de la dynamiser afin de générer de la croissance et donc de l'emploi.

Nous voulons approfondir les conditions d'accès aux marchés des deux parties sur le plan tarifaire et non-tarifaire. Cela va notamment dans le sens d'une compatibilité réglementaire plus grande entre l'UE et les Etats-

Qu'est ce que le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) ?

Le TTIP est un accord commercial en négociation depuis juillet 2013 entre l'Union européenne et les Etats-Unis. Le TTIP vise à réduire les droits de douanes mais également les obstacles non-tarifaires. Des domaines comme les services, l'investissement et les marchés publics seront discutés.

Avec cet accord, le PIB européen devrait augmenter de 0,5% soit 120 milliards d'euros. De nombreuses critiques sont toutefois adressées au TTIP tant sur les modalités de négociation que sur son contenu.

Unis. En effet, les obstacles non-tarifaires de nature réglementaire - les normes phytosanitaires par exemple - sont estimés plus importants aujourd'hui que les tarifs. Les barrières non-tarifaires peuvent être l'équivalent d'un tarif de 20%. Si nous arrivons à éliminer les divergences réglementaires qui ne sont pas liées à des divergences de politiques publiques sous-jacentes, il peut y avoir une réduction des coûts de transaction significative. En outre, un autre volet de règles aura un effet de simplification de la relation transatlantique.

Se pose ensuite la question de savoir si ces gains seront distribués globalement. La dimension PME devient importante à ce stade. La relation transatlantique est faite en grande partie par des firmes multinationales. Il y a toutefois une multitude d'entreprises moyennes et petites qui ont potentiellement une vocation exportatrice qui peut être facilitée par un accord de ce genre. Tout le problème est de mesurer si les bénéfices vont bien profiter à l'ensemble du

tissu économique et industriel. Pour ce faire, il y aura dans l'accord des sujets qui seront probablement asymétriques au profit des PME. Nous allons également nous assurer qu'en termes de transparence, d'accès à l'information et surtout de mesure des impacts, la dimension PME soit inscrite dans l'accord même. La Commission a donc décidé de négocier avec les Américains un chapitre spécifique pour les PME. C'est la première fois que nous avons cette démarche dans un accord commercial. La Commission souhaite s'assurer de la diffusion des gains vers les PME grâce à cette nouveauté.

Vous êtes le représentant européen dans la négociation du chapitre sur les PME du TTIP, quel est votre rôle dans ces négociations ?

Dans l'équipe de négociation, il y a un négociateur en chef pour chacun des différents chapitres. Je m'occupe du chapitre PME ainsi que du chapitre sur les douanes et la facilitation du commerce. Le chapitre PME implique de coordonner l'ensemble des intérêts européens et sur cette base de bâtir le texte de l'accord. Nous le faisons dans le contexte des différents rounds au cours desquels nous négocions avec les Américains. Le cinquième round aura bientôt lieu.

Quelle est la position que vous défendez dans ces négociations ?

Nous envisageons trois aspects dans le chapitre PME. D'abord, obtenir des engagements concernant une information accessible et transparente sur les conditions d'accès au marché pour les PME qui ont vocation à être exportatrices vers les Etats-Unis. Ces règles peuvent être très complexes à cause des standards techniques et de la structure fédérale des Etats-Unis.

Ensuite, nous voulons consolider toute une série de mesures et d'activités de coopération entre l'UE et les Etats-Unis sur l'internationalisation des PME (échanges de meilleures pratiques, comparaison et articulations de certains programmes, etc). Nous rendrons permanentes ces activités sous l'impulsion de l'accord.

La troisième composante que nous voulons initier est l'instauration d'une structure institutionnelle dans l'accord lui-même. Ce comité spécifique va analyser la mise en œuvre de l'accord. Il sera capable d'évaluer si le secteur des PME bénéficie réellement des avantages potentiels de l'accord. Si ce n'est pas le cas, le comité pourra élaborer des mesures rectificatives. La Commission s'intéresse donc de plus en plus à la mise en œuvre effective des accords bilatéraux au bénéfice des entreprises.



Comment travaillez-vous avec les Etats membres et notamment la France ?

Concernant le volet PME de cet accord, nous coopérons avec les Etats membres et notamment la France comme nous le faisons habituellement dans le cadre de négociations commerciales. Les Etats membres donnent un mandat et la Commission conduit les négociations. Les propositions de la Commission font l'objet d'une consultation de tous les Etats membres qui font ensuite un suivi constant des négociations via le comité de politique commerciale.

Avez-vous des contacts avec des PME sur cette question des négociations ?

C'est une question importante pour nous. Ce que nous disent les entreprises sur leurs problèmes relatifs à l'accès au marché des Etats Unis doit conduire à la formulation exacte des engagements que nous demandons aux Américains.

Nous essayons de trouver des organismes représentatifs au niveau européen. Nous sommes le plus ouvert possible à l'ensemble des parties prenantes. Nous avons déjà organisé un certain nombre de consultations publiques auprès des parties concernées, notamment des industries et des fédérations. Nous allons continuer ce processus. Pour cela nous essayons au mieux de rendre public nos positions de négociation.

Pensez-vous que l'accord va influencer le résultat des élections européennes ?

Il s'agit d'un accord important, ambitieux et concernant un ensemble très large de parties prenantes de la sphère économique et sociale. Cela rend cet accord plus visible que d'autres traités bilatéraux. Néanmoins, je ne suis pas vraiment compétent pour définir cet impact. Je crois tout de même que le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement a une grande portée et il aura certainement une influence sur les élections à venir.

Plus d'informations sur le TTIP : <http://ec.europa.eu/trade/policy/in-focus/ttip/>

ACTUALITES ET DERNIERES NOUVELLES

Les données statistiques du 7^{ème} PCRD disponibles pour mieux définir la position et les performances françaises

Le portail français d'Horizon 2020 a mis en ligne les données statistiques des projets du 7^{ème} PCRD. Grâce à un travail de classification, il est possible d'y trouver des résultats clairs sur la participation française.

La France est le troisième Etat bénéficiaire du 7^{ème} PCRD avec près de 5 milliards d'euros reçus entre 2007 et 2013. Elle a obtenu 11,3% des financements, derrière le Royaume-Uni (15,46%) et bien évidemment l'Allemagne (16,11%). Ces fonds se sont répartis principalement entre les secteurs des TIC, de la santé et des transports. Ainsi, 850 millions d'euros provenant du 7^{ème} PCRD ont aidé des partenaires français travaillant dans les TIC.



La France est particulièrement forte dans le domaine spatial car 22,7% des fonds de ce domaine ont financé des opérateurs français. Elle dispose d'autres atouts dans les secteurs de la sécurité, des transports (dont l'aéronautique) et de la santé. Cependant, la position française est beaucoup plus fragile dans le secteur de l'énergie où la France n'est plus que 4^{ème} derrière l'Italie et les Pays-Bas, ou encore des nanosciences. De même, dans les priorités environnementales, la France ne représente plus que 7,7% des financements - soit deux fois moins que l'Allemagne. Enfin, il y a eu 12 123 participations de partenaires français au sein du PCRD, soit 9,4% de la participation totale. Les Français ont coordonné 10,5% des projets du 7^{ème} PCRD alors que les Anglais sont à 20% ! Toutes ces données sont disponibles [ici](#).

La situation française n'est donc pas optimale. Certes, il existe encore de nombreux financements au niveau national qui permettent d'expliquer cette participation limitée des équipes françaises aux projets européens. Mais face aux tarissements des sources nationales, un changement de paradigme est nécessaire et inévitable. D'importants progrès sont donc encore à réaliser à la fois dans la coordination de projets, mais également dans la prioritarisation des domaines d'actions. Horizon 2020 offre une belle opportunité à la recherche et l'innovation françaises pour renforcer sa position sur la scène européenne.

Les JTI adoptées par le Parlement européen

Lors de sa dernière session strasbourgeoise, le Parlement européen a clarifié la situation des différentes initiatives technologiques conjointes ou Joint Technology Initiatives (JTI).



Pour rappel, les JTI sont des partenariats public-privé entre la Commission et des entreprises d'un secteur stratégique (aéronautique, médicaments, etc). Deux nouvelles JTI vont apparaître : « Shift2Rail » et « Bio-Based Industries ». La JTI « Shift2Rail » va contribuer

à la création d'un espace européen intégré du rail en encourageant l'innovation et la coopération entre les différents acteurs. De 2014 à 2024,

cette JTI aura un budget de près d'un milliard d'euros dont la moitié proviendra des industriels et l'autre de la Commission. La JTI « Bio-Based Industries » aura droit à un budget plus conséquent. La Commission la co-financera à hauteur de 975 millions d'euros et les partenaires industriels à 2,73 milliards d'euros. Cette JTI se concentrera sur l'utilisation des ressources renouvelables. Par ailleurs, les deux anciennes JTI ARTEMIS sur les systèmes embarqués et ENIAC sur la nanoélectronique vont fusionner pour donner la JTI ECSEL « Electronic Components and Systems ».



Il y a eu quelques débats sur le budget de ces JTI. Le financement de la JTI Innovative Medicines Initiative va ainsi être réduit de 5% et celui de Clean Sky de 2,5%.

C'est au tour du Conseil de donner son accord pour cette deuxième génération de JTI. Après cette adoption, les JTI pourront lancer leurs activités en juin 2014 afin d'ouvrir des appels à projets le plus rapidement possible.

L'initiative citoyenne européenne « One of Us » pourrait limiter la recherche sur les cellules souches

Une initiative citoyenne européenne (ICE) est en train d'être examinée par la Commission européenne. Cette ICE cherche à « interdire et mettre fin au financement des activités qui impliquent la destruction d'embryons humains, en particulier dans les domaines de la recherche, de l'aide au développement et de la santé publique ».

L'initiative a recueilli plus de 83 000 signatures françaises, 235 000 polonaises et 623 000 italiennes ! En tout, plus d'1,7 millions d'Européens de tous les Etats membres ont signé cette initiative.

L'ICE « One of us » a été présentée au Parlement européen le 10 avril dernier. Les débats ont été houleux sur ce sujet de société. Des personnalités, notamment du monde de la recherche, ont ainsi exprimé leur réserve quant à cette initiative. La recherche sur les cellules souches demeurent nécessaire afin d'avancer dans de nombreux domaines scientifiques. De plus, cette ICE pourrait remettre en cause la politique européenne de développement et certaines de ses mesures.

La Commission devrait bientôt faire connaître sa réponse.

Initiative citoyenne européenne ?

L'initiative citoyenne européenne (ICE) a été introduite par le Traité de Lisbonne. Il s'agit d'inviter la Commission à proposer un texte dans un domaine où l'Union est compétente. L'ICE doit rassembler au moins 1 million de signatures provenant d'au minimum 7 des 28 Etats membres. Plus d'informations [ici](#).

APPEL A PROJETS, CONCOURS, CONSULTATIONS

Consultation sur la santé mobile jusqu'au 3 juillet

La Commission a ouvert une consultation publique sur la santé mobile et sur le Livre vert qu'elle vient de publier à ce sujet. Un Livre vert représente la première étape du processus législatif européen. Il est donc conseillé de commencer à faire connaître son opinion dès cette étape.

Les autorités régionales, les professionnels de la santé, les patients, les entrepreneurs web ou encore les agences d'assurance sont appelés à participer à cette consultation qui ne prend que peu de temps. Cette consultation est ouverte jusqu'au 3 juillet. Elle est disponible [ici](#).

Consultation sur le Traité transatlantique de commerce et d'investissement jusqu'au 6 juillet

Afin de répondre aux différentes critiques, la Commission a décidé d'ouvrir une consultation sur deux sujets cruciaux du Traité transatlantique de commerce et d'investissement : la protection des investissements et le règlement des différends entre investisseurs et Etats.

Grâce aux 12 questions de la consultation, la Commission espère réunir un maximum d'opinions afin de nourrir le débat et de mieux conduire les négociations. Il est possible de répondre en français. La consultation est disponible jusqu'au 6 juillet 2014, [ici](#).

Consultation sur la Stratégie Europe 2020 jusqu'au 31 octobre

La Stratégie Europe 2020 qui prône une croissance intelligente, durable et inclusive a été lancée en 2010. Europe 2020 est un véritable partenariat entre l'Union et les Etats membres. Cette stratégie influence toutes les politiques européennes, notamment Horizon 2020. Les domaines concernés par cette consultation sont donc très larges : industrie, marché unique, recherche & innovation, énergie, éducation, etc. La consultation de la Commission va permettre de recueillir l'avis d'un maximum de personnes afin de réorienter cette stratégie pour les prochaines années. La consultation est disponible [ici](#).

AFFAIRES A SUIVRE

Sommet KETs à Grenoble, le 19 mai

Un grand sommet sur les Key Enabling Technologies est organisé en présence de la Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et la Recherche, Mme Fioraso, et du Commissaire européen pour le Marché Intérieur, M. Barnier. Les opportunités de financements des KETs dans Horizon 2020 seront évoquées. Un brokerage event prévu par le Réseau Entreprise Europe est également planifié. Plus d'informations [ici](#).

Journée sur l'accès aux instruments financiers européens dédiés aux PME à Paris, le 23 mai

La DGCIS et la Commission européenne vont présenter aux intermédiaires financiers français des instruments européens dédiés aux PME. Les instruments financiers d'Horizon 2020, de COSME et du Fonds européen d'investissement seront présentés. Plus d'informations [ici](#).

Journée d'information PME et Transport dans Horizon 2020 à Paris, le 28 mai

Une journée d'information spécialement consacrée aux PME au sein de la thématique des transports sera organisée le 28 mai prochain à Paris. Les intervenants discuteront des appels dédiés aux PME, du programme Eurostars ou encore des Actions Marie Skłodowska-Curie. Plus d'informations [ici](#).

Conférence sur la recherche et la diplomatie à Bruxelles, le 5 juin

La Commission organise une journée de conférence « Research meets diplomacy: Europe as a Global Actor » le 5 juin prochain à Bruxelles. Un aperçu des bénéfices des sciences humaines et sociales pour l'action extérieure de l'Union sera présenté. L'exemple de la zone méditerranéenne sera évoqué lors d'une des sessions de la conférence. Plus d'informations [ici](#).

Brokerage event sur les projets H2020 avec les pays euro-méditerranéens à Paris, le 11 juin

Une journée de réseautage regroupant des partenaires algériens, espagnols, français, italiens, libyens, maltais, marocains, mauritanien, portugais et enfin tunisiens sera bientôt organisée. Cette journée se concentrera sur les actions Marie Skłodowska-Curie et certains sujets des défis sociétaux. Plus d'informations [ici](#).

Brokerage event avec une délégation d'affaires de l'Ouest de la Chine à Bruxelles, le 12 juin

Le Réseau Entreprise Europe de la partie occidentale de la Chine organise la venue de nombreuses entreprises à Bruxelles, Prague et Hambourg à la mi-juin. Plus de 60 entreprises chinoises feront le voyage pour rencontrer des entreprises européennes du secteur de l'aéronautique, des TIC, de l'agroalimentaire ou encore de la santé. L'Agence Régionale pour l'Innovation et l'Internationalisation des Entreprises (ARII) de PACA sera présente à cet événement majeur. Plus d'informations sur cette opportunité [ici](#).

Le réseau aimerait réitérer cet événement chaque année. J'ai pu rencontrer le représentant à Bruxelles du consortium EEN de Chine de l'Ouest afin de lui présenter le paysage économique de la Région. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pourrait être sur la liste des sites visités lors de la future venue d'une large délégation d'entreprises chinoises l'année prochaine. Il s'est également montré fort intéressé afin d'organiser de possibles visites d'entrepreneurs chinois. N'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez plus d'informations.

La semaine des régions innovantes, WIRE 2014, à Athènes, les 12-13 juin

Cet événement « WIRE 2014 » organisé à la mi-juin dans le cadre de la présidence grecque du Conseil de l'UE sera l'occasion de discuter des stratégies régionales d'innovation et de rencontrer de nombreux officiels européens durant deux journées entières. Plus d'informations, [ici](#).

Le Salon EUROSATORY et ses rendez-vous d'affaires à Paris, du 16 au 20 juin

EEN France Méditerranée et le Pôle Gestion des Risques vous proposent de participer à la convention d'affaires Eurosatory 2014. Organisée par le réseau Entreprise Europe, et réalisée au sein du salon mondial de la défense et sécurité terrestre, profitez de cette occasion unique pour rencontrer des entreprises du monde entiers ciblées en fonction de vos besoins, et selon vos disponibilités pendant les 4 jours d'ouverture du salon. Une fois inscrits sur la plateforme internet, vous accéderez à l'ensemble des participants afin de les sélectionner pour vos RDV individuels de 30 minutes.

Près de 100 entreprises de 20 pays sont déjà inscrites, plus de 200 sont attendues. Venez les rejoindre ! Toutes les inscriptions et prises de RDV entre participants se font sur le site internet suivant : <http://www.eurosatory2014businessmeetings.com>

Brokerage event sur les sujets Horizon 2020 Santé à Lyon, le 4 juillet

Les Points de contact nationaux Santé et le Réseau Entreprise Europe se sont associés afin d'organiser une grande manifestation sur les futurs appels à projets Santé au sein d'Horizon 2020. Il sera possible de participer à différents ateliers ainsi qu'à des rencontres bilatérales. Plus d'informations [ici](#).